



Corps européen de solidarité

publié le 27/02/2020

Descriptif :

Le "corps européen de solidarité" est une nouvelle initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

Le [corps européen de solidarité](#) est une nouvelle initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

Les jeunes qui y participent devront accepter et adhérer à [sa mission et ses principes](#).

Les inscriptions sont possibles à partir de 17 ans, mais il faut avoir plus de 18 ans pour pouvoir démarrer un projet. La participation aux projets est ouverte jusqu'à l'âge de 30 ans.

Au terme d'une simple procédure d'inscription, les participants peuvent être sélectionnés pour prendre part à un large éventail de projets (prévention de catastrophes naturelles, travaux de reconstruction, aide dans des centres de demandeurs d'asile ou assistance sociale auprès de populations dans le besoin, etc.).

Les projets ont une durée de deux à douze mois. Ils seront menés de manière générale dans les États membres de l'Union européenne.

Pour en savoir plus sur le corps européen de solidarité, [le portail européen de la jeunesse](#) a mis en place une [FAQ](#).